



FONDS
HÉLÈNE & ÉDOUARD LECLERC
POUR LA CULTURE

Résultats du [jeu-concours « Révélez les lieux »](#) organisé à l'occasion de l'exposition « Ernest Pignon-Ernest » présentée au Fonds Hélène & Édouard Leclerc jusqu'au 15 janvier 2023.

JEU - CONCOURS

RÉVÉLEZ LES LIEUX!

PHOTOGRAPHIEZ
UN LIEU
PORTEUR DE SENS
POUR VOUS
INSPIRÉ PAR LES
INTERVENTIONS
D'ERNEST
PIGNON-ERNEST

JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE

DU 12 OCT. AU 16 NOV. 2022



Affiche de l'exposition « Ernest Pignon-Ernest » © Ernest Pignon-Ernest © Adagg, Paris, 2022
© Rodhamine © Photo N. Guilbert © FTEL, 2022

GAGNEZ
UN SÉJOUR
POUR 2 PERSONNES
À NAPLES
EN ITALIE



#expoErnestPignonErnest

Pour participer rendez-vous
sur fonds-culturel-leclerc.fr

FONDS
HÉLÈNE & ÉDOUARD LECLERC
POUR LA CULTURE

Sylvie Beekandt remporte le deuxième prix avec

« *Je suis Chalet*, Blériot-Plage, Calais, Octobre 2022 »



Ceux qui vivent là une partie de l'été, à la suite d'une décision politique, ont été expropriés.

Les chalets, bâtis après guerre, qui ont apporté du bonheur, à de nombreuses générations de Calaisiens, de familles souvent modestes, qui y passaient leurs vacances, seront rasés et remplacés par des cabines de plage démontables, uniformisées et standardisées.

Chalets avec vue sur mer imprenable qui ont résisté contre vents et marées, ont été rafistolés, repeints, toujours en blanc et bleu à l'extérieur, la décoration intérieure au goût des occupants.

Résidence « secondaire » chargée de souvenirs dont les planches en bois, plus ou moins bien jointées, en conservent les traces, témoin d'histoires familiales, où les Calaisiens aiment se retrouver.

D'irréductibles propriétaires ont tenté de résister au démantèlement des chalets. C'est toujours la même histoire qui se répète, ici à Calais ou ailleurs.

Pot de terre contre pot de fer.

Une zone à défendre pour qu'un patrimoine « populaire », au sens le plus noble du terme, et local, ne disparaisse et enterre la fin d'un époque. Le sort des chalets semble scellé. Le tribunal administratif a ordonné leur destruction. Les réfractaires condamnés à des amendes s'ils en prolongent l'occupation.

Une mémoire historique, culturelle, sociologique, esthétique qui va être enfouie et disparaître à tout jamais.
Triste fin.